



## Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte  
reçu par le représentant de l'État le 04 OCT. 2023  
et publié le : 05 OCT. 2023 est exécutoire.

Séance du mercredi 27 septembre 2023

### Délibération n° 01\_2023\_088

#### Avis sur l'arrêt de la modification n° 1 du PLUi de la Communauté de communes des Trois Provinces

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi vingt-sept septembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	Pouvoir à Colette PY
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	Excusée
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	Patrick LAVAINÉ
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	Liliane PERSONNAT
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	Pouvoir à Franck DAUMIN
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Absente
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Geoffroy CANTAT  Pouvoir à Jacqueline CHAMPION  Absente
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38  
Membres présents : 30  
Membres votants : 33

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier PARILLAUD

Date de la convocation : 20 septembre 2023  
Date de l'affichage : 20 septembre 2023

Accusé de réception en préfecture  
018-200036135-20230927-012023088-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2023  
Date de réception préfecture : 04/10/2023

# *Extrait du Registre des délibérations*

Séance du mercredi 27 septembre 2023

## **Délibération n° 01\_2023\_088**

### **Avis sur l'arrêt de la modification n° 1 du PLUi de la Communauté de communes des Trois Provinces**

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de communes des 3 Provinces approuvé par délibération en date du 28 janvier 2020 ;

vu la délibération du Conseil communautaire des Trois Provinces en date du 28 juin 2023 prescrivant la modification n° 1 du PLUi ;

vu les articles L.153-36 à L153.40 du Code de l'urbanisme ;

considérant que le projet de modification porte sur :

- la suppression d'un emplacement réservé à Augy-sur-Aubois
- l'identification de bâtiments pour le changement de destination à Grossouvre et Neuvy-le-Barrois
- la modification d'une zone UA en zone UE à Sancoins

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**émet un avis favorable à la modification n° 1 du PLUi de la Communauté de communes des Trois Provinces.**

---

Le Président



Daniel BÔNE

Le secrétaire de séance



Olivier PARILLAUD